

Formation de gestionnaire en intendance : porte fermée à l'Hôpital du Jura !

Le métier de gestionnaire en intendance (GEI) est un métier qui englobe de nombreuses tâches. La personne détentrice d'un diplôme peut agir en tenant compte des principes écologiques et économiques dans tous les secteurs de l'intendance, elle utilise ses connaissances dans les domaines de la santé et des relations sociales. Elle possède des aptitudes à communiquer et à travailler en équipe et bénéficie également des connaissances informatiques afin de fournir un travail administratif qualifié. Cette formation peut être un tremplin et ouvre des portes pour d'autres professions du domaine de la santé ou du social (assistant en soins et santé communautaire ou encore assistant socio-éducatif) ainsi que pour les écoles supérieures restaurateur-hôtelier ES, éducateur de l'enfance ES ou gestionnaire en tourisme ES pour citer quelques possibilités. Leur lieu de travail se situe dans les EMS, les foyers, les cliniques et restaurant ainsi que les crèches et autres structures d'accueil pour la petite enfance.

Jusqu'à mi-août de cette année, l'Hôpital du Jura était également une entreprise formatrice. Cette institution a formé jusqu'à trois apprentis par année et accueillait également plusieurs stagiaires. Puis ne souhaitant plus continuer à s'investir dans ce domaine, l'HJU a mis un terme à son rôle d'entreprise formatrice pour l'intendance.

L'étonnement face à cette décision est d'autant plus grand sachant que la qualité des prestations dans le domaine hospitalier est toujours plus exigeant et complexe tant au niveau de l'hygiène, des services et autres prestations. En engageant une personne GEI, non seulement la qualité des prestations délivrées pourrait être améliorée, mais le travail pourrait être effectué de manière encore plus efficace.

Les deux hôpitaux de Moutier et St-Imier restent des entreprises formatrices et continuent à valoriser le travail effectué dans le domaine de l'intendance en formant plusieurs gestionnaires en intendances par année. Ils voient en ce métier une valeur sûre.

Que cherche à faire l'HJU ! Essayer de faire des économies en se tournant vers du personnel non-qualifié ?

Certain employés possèdent un CFC de gestionnaire en intendance, mais la plupart ne possèdent pas de formation spécifique.

- Combien de personnes qualifiées dans le domaine de l'intendance (nombre de personnes et EPT) sont-elles engagées par la RCJU ?
- Combien de personnes qualifiées dans le domaine de l'intendance (nombre de personnes et EPT) sont-elles engagées au sein d'institutions paraétatiques ou subventionnées ?
- Pour quelles raisons L'HJU ne forme plus de gestionnaire en intendance ?
 - Le gouvernement ne pourrait-il pas, dans un souci de qualité des prestations socio-hôtelières, mettre ce métier plus en valeur dans notre canton ?
 - Ne serait-il pas possible d'introduire un quota maximum d'engagement de personnes non qualifiées pour donner la possibilité aux personnes détentrices d'un CFC de GEI de pratiquer leur métier, particulièrement pour les entreprises paraétatique tel l'HJU ?

Delémont, le 25 octobre 2017

Pour le groupe UDC
Jean Leuenberger

